



## Hospitalisation <sup>(1)</sup> / Soins courants

	Niveau 1 <input type="checkbox"/>	Niveau 2 <input type="checkbox"/>	Niveau 3 <input type="checkbox"/>	Niveau 4 <input type="checkbox"/>
<b>Hospitalisation en établissements conventionnés et non conventionnés</b>				
• Frais de séjour, salle d'opération, honoraires médicaux et chirurgicaux, actes de chirurgie en cabinet médical, frais de transport	100%	100%	125%	150%
• Chambre particulière	-	20€ par jour	35€ par jour	50€ par jour
• Forfait journalier illimité	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
<b>Frais divers</b>				
• Frais d'accompagnant (en cas d'hospitalisation d'un assuré dans la limite de 20 jours par hospitalisation)	-	15€ par jour	20€ par jour	30€ par jour
Service Allianz Info Hospitalisation	Accès au palmarès des meilleurs hôpitaux et cliniques par pathologie et par région			
Service d'assistance en cas d'hospitalisation du <b>senior</b> assuré	En cas d'hospitalisation supérieure à 72h, 9h d'aide ménagère, garde des animaux de compagnie... Prise en charge des ascendants dépendants en cas d'hospitalisation supérieure à 24h (voyage et séjour d'un proche)...			

### Renfort optionnel "Sérénité" en cas d'hospitalisation

#### Hospitalisation en établissements conventionnés et non conventionnés :

• Frais de séjour, salle d'opération, honoraires médicaux et chirurgicaux, actes de chirurgie en cabinet médical, frais de transport	300%
• Chambre particulière	100€ par jour
• Forfait journalier illimité	Frais réels
<b>Frais divers en cas d'hospitalisation :</b>	
• Frais d'accompagnant	40€ par jour (en cas d'hospitalisation d'un assuré dans la limite de 20 jours par hospitalisation)
• Frais annexes (TV, téléphone...)	5€ par jour (dans la limite de 20 jours par hospitalisation)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
<b>Soins courants remboursés par la Sécurité sociale</b>				
• Radios, analyses, actes techniques médicaux	100%	100%	125%	150%
• Consultations et visites de généralistes, spécialistes	100%	100%	125%	150%
• Auxiliaires médicaux	100%	100%	125%	150%
• Frais de transport (hors hospitalisation)	100%	100%	125%	150%
• Vaccins	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
• Ensemble des fournitures et appareils remboursables par la SS (ex : petits et grands appareillages, orthopédie...) hors optique et auditif	100%	100%	125%	150%
• Cures thermales	100%	100% + 75€	125% + 150€	150% + 200€
• Pharmacie: médicaments (y compris homéopathie)	100%	100%	100%	100%
<b>Soins courants non remboursés par la Sécurité sociale <sup>(2)</sup></b>				
• Médicaments prescrits (ex : pharmaciens partenaires Allianz)	-	10€	15€	20€

### Renfort optionnel "Confort" pour les soins courants non remboursés par la Sécurité sociale <sup>(2)</sup>

• Supplément médicaments prescrits : homéopathie, sevrage tabagique - un forfait à utiliser aussi pour la méthode Allen Carr	50€
• Médecines douces : actes d'étiopathes, diététiciens, acupuncteurs, ostéopathes, chiropracteurs, pédicures-podologues	4 séances à 25€
• Examens, analyses, radios prescrits	50€
• Vaccins prescrits	Frais réels

# Allianz Composio Classic Senior

Exemples de solutions :



▄▄ Ma correction visuelle est modérée, je ne change pas souvent de lunettes, je vais chez le dentiste une fois par an pour un détartrage, s'il m'arrive de consulter un spécialiste qui pratique de petits dépassements d'honoraires je les prends à ma charge et je souhaite que ma complémentaire santé me rembourse une partie de mes dépenses de médecines douces.

Grâce à ma garantie Allianz Composio **Classic** je suis tout à fait satisfaite.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4



▄▄ Ma correction visuelle est forte, les lunettes c'est important pour moi. En plus de soins dentaires je peux avoir besoin d'une couronne et je consulte uniquement des médecins qui ne pratiquent pas de dépassements d'honoraires.

La garantie Allianz Composio **Classic** convient exactement à mes besoins.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4



▄▄ Mon mari a besoin d'une forte correction visuelle, les lunettes c'est important pour lui, il a besoin de bons remboursements dentaires, tant pour les soins que les couronnes et les implants et il consulte des médecins qui pratiquent des dépassements d'honoraires importants.

J'ai choisi pour lui la garantie Allianz Composio **Classic** qui couvre tous ses besoins.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4



## Optique / Auditif

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Montures et verres correcteurs : acceptés par la Sécurité sociale et lentilles : acceptées ou refusées par la Sécurité sociale – remboursement par année d'assurance <sup>(2)</sup>				
Année 1	-	60 €	120 €	180 €
Année 2	-	90 €	150 €	210 €
Année 3 et suivantes	-	120 €	180 €	240 €

Avantages Allianz Santé Service (vous vous rendez chez un opticien partenaire Santéclair)				
• Bonus pour les verres avec tiers payant <sup>(2)</sup>	-	+ 50 €	+ 50 €	+50 €
• Des services inclus dans vos garanties	Renouvellement de vos lunettes de vue sans ordonnance, tarifs négociés (- 40 % en moyenne sur les verres et - 15 % en moyenne sur les montures), OffreClair (offre à bas prix)			
Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)	Analyse et négociation de devis			

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Prothèses auditives <sup>(2)</sup>				
Remboursement maximum par année d'assurance	-	150 €	300 €	450 €

Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)	Analyse et négociation de devis			
--	---------------------------------	--	--	--

### Nos barèmes en euros pour mieux nous comprendre

#### Exemple

##### Pour une prothèse dentaire standard <sup>(3)</sup>:

• 100 % BR = 107,50 € (SS incluse)
• 125 % BR = 134,37 € (SS incluse)
• 150 % BR = 161,25 € (SS incluse)
• 175 % BR = 188,12 € (SS incluse)
• 200 % BR = 215,00 € (SS incluse)
• 225 % BR = 241,87 € (SS incluse)
• 250 % BR = 268,75 € (SS incluse)

##### Pour une consultation chez un spécialiste ou un généraliste dans le cadre du parcours de soins <sup>(4)</sup>:

• 100 % BR = 22 € (SS incluse)
• 125 % BR = 27,75 € (SS incluse)
• 150 % BR = 33,5 € (SS incluse)
• 200 % BR = 45 € (SS incluse)



## Dentaire

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
<b>Soins dentaires</b>				
Y compris inlay-onlay	100%	100%	150%	200%
<b>Prothèses dentaires prises en charge par la Sécurité sociale (y compris inlay-core)</b>				
Année 1	-	100%	150%	200%
Année 2	-	125%	175%	225%
Année 3 et suivantes	-	150%	200%	250%

<b>Avantages Allianz Santé Service (vous vous rendez chez un dentiste partenaire Santéclair)</b>				
• Bonus par dent du sourire (incisives, canines, prémolaires) en céramique avec tiers payant	-	+ 30 €	+ 30 €	+ 30 €
• Rebasage appareil amovible : remboursement maximum	-	80 €	80 €	80 €
• Réparation appareil amovible : remboursement maximum	-	Frais réels	Frais réels	Frais réels
• Des services inclus dans votre garantie	-	Garantie 10 ans des prothèses dentaires fixes, tarifs négociés (- 20 % en moyenne), tiers payant		
<b>Le plus Allianz Santé Service (vous passez par votre praticien habituel)</b>		<b>Analyse et négociation de devis</b>		

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
<b>Plafond de remboursement annuel pour les prothèses prises en charge par la Sécurité sociale<sup>(2)</sup></b>				
Y compris le supplément dent du sourire	-	800 €	800 €	800 €
<b>Dentaire non remboursé par la Sécurité sociale<sup>(2)</sup></b>				
Implants, parodontie, prothèses dentaires non prises en charge par la SS	-	-	150 €	300 €

### BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale – SS : Sécurité sociale

Prestations valables pour les seniors retraités de plus de 60 ans inclus.

Les prestations exprimées en % sont fonction de la BR de la SS et incluent le remboursement de votre caisse de SS. Ces prestations sont accordées dans la limite de ce que vous payez réellement et n'interviennent que sur les postes dont la SS accepte la prise en charge (sauf pour les soins non remboursés par la SS précisés au barème).

Les garanties proposées répondent au dispositif du contrat responsable prévu par l'article L187.1 du Code de la SS et son décret d'application et ne prennent pas en charge la participation forfaitaire, les franchises médicales, la majoration du ticket modérateur et les dépassements d'honoraires hors parcours de soins.

Il existe des limitations de garanties en hospitalisation et pour le renfort « Sérénité ».

<sup>(1)</sup> Hospitalisation médicale ou chirurgicale, hospitalisation à domicile, rééducation fonctionnelle quel que soit le lieu de l'hospitalisation en France.

<sup>(2)</sup> Plafonds de remboursement par personne assurée et par année d'assurance.

<sup>(3)</sup> Codifiée SPR50.

<sup>(4)</sup> La consultation chez le généraliste et le spécialiste est tarifée à 23 € par la SS. 1 € reste toujours à votre charge au titre de la contribution forfaitaire obligatoire.